

Changer un nom de domaine et des intitulés d'urls en gardant son référencement

[Retour au sommaire de la lettre](#)

Vous devez changer le nom de domaine (votresite.com ou votresite.fr) de votre site, voire les urls de vos pages, mais vous hésitez, pensant que cela peut nuire à votre référencement ? Pourtant, si les choses sont bien faites, cette transition peut s'effectuer sans douleurs et vous garderez tous les bénéfices du travail réalisé auparavant en termes de PageRank et de présence sur les moteurs de recherche. Voici comment faire, sous la forme d'un exemple que nous avons eu à traiter récemment...

Il y a quelques semaines de cela, et ce pour diverses raisons, nous avons désiré changer le nom de domaine du site web du Réseau Abondance <http://www.peoplefrom.com/> en <http://www.habitants.fr/>. La principale raison était que le site s'adressant à une cible francophone, il semblait dommage pour de nombreux visiteurs que son nom de domaine soit en anglais.

Cependant, grâce notamment à son ancienneté et à de multiples liens entrants "de qualité", le site www.peoplefrom.com bénéficiait jusqu'à maintenant d'une bonne présence sur les moteurs de recherche : le PR (PageRank) de sa page d'accueil était de 6 et la centaine d'autres pages avait un PR de 5. Il bénéficiait également de nombreux positionnements en première page sur des mots clés relatifs à son contenu.

Comment faire, alors, pour changer le nom de domaine sans voir la visibilité du site s'effondrer et perdre les avantages durement acquis depuis de nombreuses semaines ? Voici quelle a été notre démarche, qui s'est révélée simple mais efficace...

Dans un premier temps, nous avons fait ce que l'on appelle une redirection 301, aussi appelée redirection permanente, de l'ancienne adresse vers la nouvelle.

Cela consiste à créer (lorsque l'hébergeur le permet) un fichier .htaccess dans lequel nous précisons que l'ancienne URL est remplacée par une nouvelle, tout simplement.

Concrètement, dans notre cas, le fichier .htaccess contenait les lignes suivantes :

```
RewriteEngine on
RewriteRule index.html http://www.habitants.fr [R=301]
```

En langage plus clair, cela signifie que l'adresse www.peoplefrom.com/index.html s'appelle désormais www.habitants.fr, et qu'une redirection doit être faite de la première vers la deuxième. Ainsi, lorsque l'on saisit dans le navigateur l'adresse www.peoplefrom.com ou lorsque l'on suit un lien vers cette URL, on arrive directement sur la nouvelle www.habitants.fr.

Le fichier .htaccess ainsi créé a ensuite été téléchargé à la racine FTP du site [Peoplefrom.com](http://www.peoplefrom.com). Dans notre cas, nous avons également changé d'hébergeur, sans qu'aucun souci n'apparaisse à ce niveau. Mais la problématique aurait été identique si l'hébergeur était resté le même, la redirection étant tout aussi efficace dans ce cas (voir fin de l'article).

On peut aussi rajouter d'autres lignes pour rediriger une ancienne page spécifique par son homologue sur le nouveau site.

Par exemple, nous avons redirigé la page <http://www.peoplefrom.com/01-ain.html> vers son homologue http://www.habitants.fr/habitants_departement_ain_01.html en ajoutant la ligne suivante dans le fichier .htaccess :

```
RewriteRule 01-ain.html
http://www.habitants.fr/habitants_departement_ain_01.html [R=301]
RewriteRule 02-aisne.html
http://www.habitants.fr/habitants_departement_aisne_02.html [R=301]
etc.
```

Attention : les lignes ci-dessus (débutant par "RewriteRule") ne doivent pas être coupées par un "retour charriot".

Autre solution pour mettre en place un fichier .htaccess avec la directive "RedirectPermanent" au lieu de "RewriteRule" :

```
RedirectPermanent "01-ain.html"  
"http://www.habitants.fr/habitants_departement_ain_01.html"
```

Les deux solutions sont identiques

(http://httpd.apache.org/docs/1.3/mod/mod_alias.html#redirectperm)...

Il est bien sûr possible d'effectuer la même opération pour toutes les pages de votre site, si besoin est. Le code ci-dessus est cependant valable si vous avez seulement quelques dizaines de pages à réécrire. Si votre site comporte des milliers de pages à rediriger nous vous conseillons plutôt d'utiliser un code dynamique comme dans l'exemple ci-dessous.

```
RewriteRule ^(.*)-(.*)\.html$  
http://www.habitants.fr/habitants_departement_$2_$1.html [R=301]
```

(Ressource : http://www.apachefrance.com/Manuels/Apache_1.3_VF/mod/mod_rewrite.html)

Pour ceux qui n'ont pas le module "mod_rewrite" disponible, on peut aussi remplacer cette règle "dynamique" par:

```
RedirectMatch permanent ^(.*)-(.*)\.html$  
http://www.habitants.fr/habitants_departement_$2_$1.html
```

Théoriquement, dans "l'esprit", RewriteRule est fait pour cacher les redirections qui sont faites en interne dans Apache, alors que les directives Redirect font clairement une redirection en toute transparence (sans le cacher au visiteur donc). Rewrite cache la redirection en principe (sauf avec R=301), qui dit explicitement de faire une redirection pure et dure, c'est-à-dire de la même façon que "redirect", mais disons que c'est un cas d'utilisation particulier de ce module apache qui est très puissant, mais plus gourmand en ressources que mod_rewrite.

Attention toutefois à bien valider le code que vous allez mettre en place sur votre serveur car celui-ci pourrait ralentir voire dans certains cas "crasher" votre serveur notamment dans l'utilisation de la fonction suivante : "next|N" (rebouclage : next round).

Non seulement cette redirection est totalement transparente pour l'utilisateur car l'internaute se retrouve directement sur le nouveau site, mais les moteurs de recherche, comme Google, prennent en compte cette redirection et remplacent dans leur index l'ancienne URL par la nouvelle.

D'ailleurs les moteurs eux-mêmes préconisent cette procédure :

- <http://www.google.fr/intl/fr/webmasters/3.html>
- <http://eur.help.yahoo.com/help/fr/ysearch/indexing/indexing-08.html>

MSN avait également un chapitre dédié à ce sujet (à l'adresse http://search.msn.fr/docs/siteowner.aspx?t=SEARCH_WEBMASTER_REF_Redirectcode.htm) mais il semble avoir disparu.

Autre avantage non négligeable, **le PR ainsi que les positionnements sont conservés.**

Mieux même, le positionnement a été amélioré avec, par exemple, la première position (sur près de 10 millions de résultats) sur le mot clé "[habitants](#)" sur Google... :-)

Dans notre cas, le changement de nom de domaine auprès de Google a pris **une dizaine de jours** avant d'être effectif.

Problèmes éventuels

Seuls éventuels problèmes qui peuvent se poser lorsqu'on met en place ce type de manipulation :

- Changement d'hébergeur : le moteur de recherche peut prendre différemment en compte un nouvel hébergeur, notamment s'il se trouve dans un autre pays. Attention, donc à ce point car vos positionnements peuvent en être modifiés.

- Changement de nom de domaine : à partir du moment où vous changez les noms de domaine, voire des intitulés d'urls (exemple : "01-ain.html" en "habitants_departement_ain_01.html"), vous touchez à un critère de pertinence des moteurs de recherche (la présence de mots clés dans les adresses de page étant l'un des points pris en compte par les moteurs). Si votre site vend des assurances auto et que vous passez du domaine "assurances-auto.com" à "nomdevotresociete.fr", cela peut avoir une incidence sur vos positionnements, surtout par rapport aux mots clés qui étaient affichés précédemment dans votre ancien nom de domaine. N'oubliez pas d'en tenir compte. Ceci dit, par expérience, il ne semble pas que les modifications dans les positionnements observés avant et après ce type de changement soient drastiques sur les mots clés constituant les noms de domaine...

D'autre part, nous ne saurions trop vous conseiller de mettre en place une politique de recherche des backlinks (pages pointant vers votre site) au travers notamment de la syntaxe **linkdomain:** (linkdomain:www.votresite.com) sur Yahoo! afin de contacter les webmasters des sites ayant mis en place un lien vers vous pour leur signaler votre (ou vos) changement(s) d'adresse(s). En effet, on manque encore de recul à l'heure actuelle sur l'efficacité des redirections 301 à long terme sur le PageRank notamment... Autant "assainir" la situation le plus rapidement possible si vous en avez la possibilité.

Conclusion : Comparable à changement d'adresse postale auprès de la Poste, la redirection 301 permet de "faire suivre" le trafic vers la nouvelle URL en conservant le référencement de l'ancienne, à la différence près que le trafic ne se perd pas et ne connaît pas de retard ;o)

Merci à David Malescourt (Habitants.fr), Raynette.com et Brioude Internet (Referencement-2000.com) pour leur aide à la rédaction de cet article.